



PROJET ÉDUCATIF 2009 - 2015 PLAN



1. Contexte général sur le territoire de la Commission scolaire.
2. Contexte de la situation en éducation : priorités du MELS et de la Commission scolaire.
3. Planification stratégique 2009-2013 de la Commission scolaire.
4. Mission de l'école.
5. Description de l'école.
6. Vision et convictions.
7. Cibles du projet éducatif.
8. Orientations, axes et objectifs.

CONTEXTE GENERAL SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE :

La Commission scolaire couvre **un grand territoire** comprenant deux MRC (Acton et la MRC des Maskoutains). Le nombre des jeunes est de 11 000 : il est de 2 500 à la formation professionnelle et à la formation générale des adultes.

Ces élèves sont regroupés au sein de :

- 32 écoles primaires,
- 5 écoles secondaires,
- 1 école spécialisée, à vocation régionale, accueillant les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage au primaire et au secondaire,
- 1 centre de formation professionnelle,
- 1 centre de formation des adultes.

La Commission scolaire vit actuellement une **période de décroissance** de ses effectifs en formation générale des jeunes.

De plus la partie maskoutaine du territoire, en particulier, a une forte tradition de fréquentation du secteur privé, dont les effets sont particulièrement sensibles dans un contexte de décroissance démographique : la part de marché du secteur privé en éducation s'y situe autour de 28 %.

L'indicateur du **milieu socioéconomique** (IMSE) des différents milieux de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe est un des plus faibles en Montérégie (8 écoles au primaire et 2 au secondaire ont des indices, selon l'IMSE, parmi les plus faibles de 8, 9 et 10.

En ce qui concerne les **loisirs et la culture**, le territoire de la Commission scolaire est doté d'équipements régionaux de qualité en matière culturelle fréquentés par la clientèle scolaire.

La préoccupation **environnementale** est de plus en plus présente au sein du conseil des commissaires de même que dans les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements. De plus en plus d'écoles de la Commission scolaire reçoivent leur accréditation « école verte Brundtland ».

Dans le contexte d'une volonté régionale d'accueillir **un nombre accru d'immigrants**, la question de l'intégration des immigrants est une préoccupation sociale actuelle. Alors qu'il s'agissait d'une réalité relativement marginale il y a une décennie, la Commission scolaire compte actuellement plus de 350 élèves du primaire et du secondaire provenant de l'immigration. L'intégration de ces élèves et de leurs parents pose des défis au plan de l'intégration.

CONTEXTE DE LA SITUATION EN EDUCATION : PRIORITES DU MELS ET DE LA COMMISSION SCOLAIRE :

Taux de réussite :

Le plan stratégique du MELS mentionne la « mise en œuvre d'interventions visant la réussite des élèves dans les écoles ciblées et situées dans un milieu défavorisé ». Des sommes supplémentaires sont disponibles pour la mise en place du programme « agir tôt ». La Commission scolaire a dégagé une direction d'école afin d'assumer la coordination de ces mesures.

Maîtrise du français :

Le plan stratégique du MELS prévoit « l'amélioration de l'accès des élèves à des ressources littéraires et documentaires variées et à des lieux de lecture structurés. »

Le développement de la compétence en lecture apparaît (avec celles des mathématiques) comme ayant un impact majeur au niveau de la réussite et de la persévérance scolaire.

Saines habitudes de vie :

Le MELS avait retenu comme objectifs le développement de saines habitudes de vie et la mise en œuvre de l'approche « école en forme et en santé ».

Le développement de saines habitudes de vie est une dimension généralement présente dans les plans de réussite des établissements.

Une politique alimentaire rigoureuse est en place depuis plusieurs années à la Commission scolaire : elle a été resserrée au cours de la dernière année.

Développement d'attitudes positives :

Le développement chez les élèves, d'attitudes positives face au travail scolaire (motivation, persévérance) présente un défi important : les intervenants scolaires estiment qu'il y a une incidence majeure dans la persévérance scolaire.

Le développement d'attitudes de respect de soi et des autres est un élément présent dans les plans de réussite des établissements. Des pas ont été faits, particulièrement en matière de la prévention de la violence et du respect. Toutefois, de l'avis de l'ensemble des intervenants, des pas importants restent à faire.

Extraits de « l'exposé de l'état de situation de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe aux fins du Plan stratégique 2009-2013 », décembre 2008

PLANIFICATION STRATEGIQUE 2009-2013 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE ST-HYACINTHE :

Cibles principales :

- Augmentation des taux de qualification et de diplomation,
- Amélioration des facteurs favorisant la persévérance scolaire.

Orientations et objectifs :

1. Soutenir la persévérance :

- améliorer la maîtrise de la lecture chez un plus grand nombre d'élèves,
- augmenter la réussite en mathématique chez un plus grand nombre d'élèves.
- développer la motivation scolaire chez les élèves.
- diversifier les cheminements de formation.
- adapter la capacité d'accueil des cheminements de formation.
- coopérer avec les municipalités, les entreprises et les organismes de la région.

2. Valoriser et mobiliser :

- reconnaître et promouvoir l'importance de l'effort et du travail pour la réussite.
- contribuer à la valorisation des professions liées à l'éducation.
- reconnaître la contribution du personnel.
- accompagner toutes les catégories de personnel dans le développement de leurs compétences professionnelles.
- développer et reconnaître l'engagement des parents à la réussite de leur enfant.

3. Communiquer :

- améliorer les communications reliées à nos orientations et nos actions afin de mobiliser le personnel.
- communiquer nos orientations et nos actions pour s'associer les familles.
- faire connaître nos orientations, nos actions et nos résultats et assurer le rayonnement de la Commission scolaire et de ses établissements dans le milieu.

MISSION DE L'ÉCOLE :

Selon notre Programme de Formation (PDF) l'école doit instruire, socialiser et qualifier. Le Programme Primaire de l'éducation internationale (PP), en 5 éléments essentiels (les concepts, les connaissances, les savoir-faire, les savoir-être et l'action), amène à développer des capacités qui s'inscrivent dans le PDF.

Instruire : dans un contexte de « société du savoir », la formation liée à l'instruction occupe une place prépondérante. Les élèves devront développer les capacités de comprendre le monde ambiant, d'établir des liens entre les apprentissages. Ils devront aussi utiliser les nouvelles technologies et savoir communiquer efficacement.

En ce qui concerne ce volet, le PDF souligne l'importance d'aider l'élève à acquérir des savoirs dans les divers domaines culturels. L'enfant doit développer des goûts personnels, il doit savoir exercer un esprit critique et il doit s'ouvrir sur d'autres cultures.

Au niveau du PP, plusieurs éléments du profil de l'apprenant sont liés à la recherche (investigateurs, penseurs, informés et instruits, ouverts d'esprit). Les connaissances sont présentées selon 6 thèmes transdisciplinaires regroupant le savoir humain et les sujets de réflexion qu'il inspire : exemple : « qui sommes-nous ou comment nous nous exprimons ? »

- Le questionnement demeure le moteur de l'apprentissage de nos élèves, il rallie les deux démarches indiquées dans les deux programmes qui nous gouvernent. Les « concepts » permettront d'assurer une recherche nuancée et plus élaborée.
- « L'action », 5^e élément essentiel du PP, donnera tout le sens aux apprentissages des élèves et, permettra, parfois, de mesurer ces apprentissages.

Socialiser : dans un contexte de « société ouverte et pluraliste » l'école contribue largement à l'apprentissage du « vivre-ensemble ». Elle prépare les jeunes à l'exercice d'une citoyenneté responsable. (Programme de Formation de l'école québécoise)

Une grande partie du PP amène à la formation d'un jeune ouvert sur le monde et engagé dans sa communauté. Le Programme Primaire (PP) élargit le « socialiser » dans une perspective plus large en s'efforçant « de former des personnes sensibles à la réalité internationale ».

Qualifier : « l'école doit rendre possible la réussite scolaire de tous les élèves et de faciliter leur intégration... en différenciant la pédagogie et en offrant une plus grande diversification des parcours scolaires. » (PDF p.3).

Le Cadre pédagogique du PP indique que « les élèves sont soutenus lorsqu'ils s'efforcent de maîtriser les savoir-faire et savoir-être, et de contrôler leur apprentissage afin de devenir des apprenants autonomes et indépendants » de plus les activités « sont différenciées afin de tenir compte des divers styles d'apprentissage et aptitudes des élèves de la classe. » (Cadre pédagogique pour l'éducation internationale dans l'enseignement primaire. p.7).

L'école doit favoriser, pour l'élève, un cheminement réussi en identifiant au moment opportun les élèves ayant des difficultés particulières.

DESCRIPTION DE L'ÉCOLE :

L'école Bois-Joli-Sacré-Cœur dispense actuellement des services d'enseignement à 705 élèves environ, du préscolaire et du primaire. Elle possède deux immeubles situés à moins d'un kilomètre de distance.

Autour de l'école, dans un rayon de moins d'un kilomètre, sont installées des écoles secondaires publiques et privées ainsi qu'une école primaire du secteur privé.

L'immeuble Bois-Joli, de construction relativement récente (1966) est une bâtisse contenant 14 locaux de classe, une bibliothèque, un gymnase ainsi que sept locaux pour utilisations diverses.

L'immeuble Sacré-Cœur, créé avec deux petites écoles construites en 1956 qui ont été réunies en 1971 par une construction comprenant principalement le gymnase et le service de garde.

Cet immeuble comprend 18 locaux de classe, une bibliothèque, une salle du personnel, cinq locaux pour des bureaux, un gymnase et un local pour le service de garde. Deux terrains séparés sont utilisés principalement comme cours de récréation.

Le gymnase, de dimension régulière, permet la tenue des cours d'éducation physique, d'activités récréatives le midi et de rassemblement de jeunes ou de parents lors d'activités spécifiques.

La proximité du Centre sportif et culturel de la municipalité (moins de 500 mètres) permet de profiter des arénas, des piscines (intérieures et extérieures), d'un centre de soccer et un de gymnastique.

Clientèle scolaire :

Cette année 2009-2010, nous recevons 705 élèves répartis dans deux immeubles.

215 élèves à l'immeuble Bois-Joli :

- 3 groupes de préscolaire,
- 2 groupes d'adaptation scolaire,
- 6 groupes de 1^{er} cycle.

490 élèves à l'immeuble Sacré-Cœur :

- 1 groupe de préscolaire
- 9 groupes de 2^e et 3^e cycles « volet régulier »
- 7 groupes de 2^e et 3^e cycles « volet langues »
- 2 groupes de 1^{er} cycle « volet langues ».

Education internationale :

En 1994, la Commission scolaire publiait les principes de son cadre pédagogique général, suivi, le mois suivant, d'un document intitulé : « une couleur d'intégration » qui traduisait la volonté de favoriser dans les écoles, l'émergence de projets pédagogiques de couleur locale en favorisant la continuité primaire-secondaire.

C'est dans ce contexte qu'ont vu le jour les projets d'abord au secondaire ensuite à Bois-Joli-Sacré-Cœur de l'éducation internationale pour certains élèves.

En 1997, l'école inaugurait deux classes de 4^e année d'éducation internationale. Il a fallu adapter le programme avec celui du secondaire puisque il n'y avait pas de programme spécifique pour le primaire.

Membre de la SÉÉI dès juin 1996, l'école a accepté de s'affilier à l'OBI en 1999.

En 2001, l'OBI demandait de produire un plan afin que le PP soit offert à des élèves de 6 à 12 ans.

- en 2002 : l'école ouvre une classe de 3^e année,
- en 2003 : l'école ouvre une classe de 2^e année et une de 1^{ère} année.

À la demande de l'OBI, en 2006, l'école produit un plan afin d'élargir le Programme d'éducation internationale à toutes les classes de l'immeuble Sacré-Cœur.

En 2007, l'école reçoit l'autorisation officielle de l'OBI.

En 2009, l'école doit produire, un plan de développement du PP à l'immeuble Bois-Joli : en 3 ans.

Langues :

Environ 250 élèves qui proviennent de l'ensemble du territoire de la Commission scolaire ont la possibilité de s'inscrire dans le Programme en « volet langues ». Ils reçoivent alors, des cours d'anglais supplémentaires ainsi que des cours d'espagnol dès la 1^{ère} année.

VISION ET CONVICTIONS :

En toile de fond de notre projet éducatif se trouve deux éléments principaux puisés dans le Programme Primaire ainsi que dans le Programme de Formation.

- La condition essentielle à la réussite du parcours scolaire au-delà du primaire est la réalisation et la réussite des apprentissages de base.
- La déclaration de mission de l'Organisation du Baccalauréat International (IBO) dirige nos actions et justifie les projets pédagogiques.

« L'organisation du Baccalauréat International (IBO) a pour but de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel.

À cette fin, l'IBO collabore avec des établissements scolaires, des gouvernements et des organisations internationales pour mettre au point des programmes d'éducation internationale stimulants et des méthodes d'évaluation rigoureuses.

Ces programmes encouragent les élèves de tout pays à apprendre activement tout au long de leur vie, à être empreints de compassion, et à comprendre que les autres, en étant différents, puissent aussi être dans le vrai. »

La curiosité, l'enthousiasme et l'émerveillement sont des valeurs et des attitudes que l'école va promouvoir en tout premier lieu.

« ... le temps n'a pas d'effet sur l'émerveillement. S'exclamer que c'est beau, que c'est bon.... L'émerveillement n'a pas besoin d'être construit, fabriqué, structuré... il vient tout seul envahir, vous habiter. Il voyage directement jusqu'au cœur sans passer par l'analyse. Il se nourrit de surprises et d'émotions. » Bernard Voyer.

De plus, trois blocs de valeurs ont été retenus :

- le sens de soi et des autres,
- la discipline personnelle et collective,
- le sens du beau.

A. Le sens de soi et des autres :

1. Le respect de soi et des autres : c'est la capacité de reconnaître ses possibilités et d'accepter ses limites tout en essayant de comprendre et d'accepter les autres dans leur différence. (L'empathie, le respect et la tolérance sont valorisés).
2. La solidarité : c'est une aptitude à s'entraider en unissant nos forces pour la réalisation de buts communs. (L'engagement, la coopération sont nécessaires pour développer la solidarité).

B. La discipline personnelle et collective :

1. L'autonomie et le sens des responsabilités : c'est la capacité de prendre des initiatives et de faire des choix en évaluant et en assumant les conséquences. (L'indépendance et l'intégrité sont des aptitudes et attitudes qui favoriseront la discipline personnelle et le sens des responsabilités).
2. La qualité du travail : c'est l'aptitude à examiner avec soin les actions qu'on entreprend, à les mener avec rigueur, à persévérer malgré les difficultés avec le souci du travail bien fait.

C. Le sens du beau :

1. La confiance en soi et l'épanouissement : c'est la capacité de s'affirmer, de savoir répondre à ses besoins, d'avoir des buts et de prendre les moyens pour les atteindre tout en se donnant le pouvoir et le devoir d'agir sur soi et les autres afin d'actualiser ce que l'on a de meilleur en soi.
2. La créativité : c'est l'aptitude à développer sa capacité d'imagination, d'invention et de création.

Cibles pour le projet éducatif de 2009 :

- Augmenter le taux de réussite dans les disciplines de base,
- Observer des comportements qui « permettront de construire un monde meilleur et plus paisible ».

Orientation 1 :

Développer des attitudes liées à des valeurs individuelles :

- Le sens de soi et des autres.
- La discipline personnelle et collective.
- Le sens du beau.

Objectifs :

1. Promouvoir les valeurs liées au « savoir être ».
2. Reconnaître et valoriser ces attitudes.

Orientation 2 :

Développer des attitudes liées à des valeurs sociales :

- Le sens communautaire et le sens de la démocratie,
- Le sens des responsabilités écologiques.
- L'ouverture sur les familles.

Objectifs :

1. Maintenir en nombre les actions d'aide communautaire et humanitaires déjà en place.
2. Encourager les élèves pour augmenter les interventions protégeant l'environnement.
3. Favoriser les activités pour augmenter la présence des parents à l'école.

Orientation 3 :

Soutenir la réussite de l'ensemble des élèves.

- Le soutien de l'apprentissage de la lecture et le goût de lire.
- Le soutien de l'apprentissage des mathématiques.
- L'utilisation des technologies pour les apprentissages.

Objectifs :

1. Diminuer le taux d'échec principalement au 2^e et au 3^e cycles.
2. Augmenter le taux de réussite en mathématiques pour tous.
3. Augmenter l'utilisation de la technologie en classe.

Orientation 4 :

Favoriser l'activité physique.

- Les projets intégrés à l'horaire.
- Les projets intensifs.
- Les projets en parascolaires.

Objectifs :

1. Maintenir le nombre de projets existants au niveau du sport.
2. Développer les projets intensifs en établissant des ententes avec la commission scolaire.
3. Favoriser l'intégration des pratiques sportives en parascolaires en soutenant les personnes qui proposent ces activités.